



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale tenue par visioconférence

le 27 mai 2020, à 19 h

PROPOSITION

- A. Le SEECLG demande que le Collège reconnaisse que, dans le contexte annoncé pour l'automne, il est impossible que la majorité de nos étudiantes et de nos étudiants atteignent l'intégralité des compétences prévues dans les plans-cadres, et ce, quel que soit le degré d'engagement du personnel enseignant ou de la population étudiante.
- B. Le SEECLG demande que les parties patronale et syndicale conviennent, en CRT, des modalités locales en préparation de la rentrée de l'automne et tout au long de la session, modalités selon lesquelles :
- le modèle d'enseignement en mode non présentiel (EMNP) implanté à la session d'automne ne puisse servir de précédent;
 - la stabilité et, dans la mesure du possible, la prévisibilité des activités d'enseignement jusqu'en décembre soient assurées;
 - le cadre de la rentrée permette le choix du mode d'enseignement dans le respect de l'autonomie professionnelle individuelle et collective;
 - les droits d'auteur des enseignantes et des enseignants sur tout matériel pédagogique développé pour l'EMNP soient protégés, tout comme leur droit à l'image.
- C. Le SEECLG demande à la direction de concevoir un plan de communication, et d'offrir des formations et le soutien nécessaire afin que les étudiants soient sensibilisés et préparés au contexte exceptionnel de l'automne 2020.
- D. Le SEECLG exige que la direction fasse les représentations nécessaires afin que des fonds suffisants soient consentis pour faire face aux défis de l'automne en ce qui concerne, entre autres, les outils, l'organisation du travail, et l'allègement de la tâche.
- E. Le SEECLG exige que la direction facilite l'adaptation de l'environnement de travail du personnel enseignant à domicile, et leur fournisse les outils nécessaires à leur pratique.
- F. Le SEECLG exige que la direction fournisse l'équipement de protection lorsque requis par les directives de la Direction de la santé publique.
- G. Le SEECLG demande que l'enseignement en présence soit accordé en priorité aux laboratoires et aux ateliers, aux stages, aux étudiantes et aux étudiants de première année, aux cours de mise à niveau pour les personnes arrivant du secondaire ainsi qu'aux évaluations.

Chantal Pilon,

secrétaire générale

Syndicat des enseignantes et des enseignants

Collège Lionel-Groulx